
#RespectéEs Campagne sur les réseaux sociaux – Annexe C : mode d'emploi

Communication

Ce que nous vous proposons dans ce mode d'emploi n'est évidemment pas « comment je fais des pancartes » mais tout le processus de la création d'une manifestation avec des figurines que vous pouvez largement diffuser autour de vous.

A. Les outils

Pour créer votre saynète, vous aurez besoin

- D'une planche à découper (pour protéger votre table)
- De ciseaux ou de cutter (attention à ne pas laisser des objets coupants à la portée des enfants ou de vos conjoints et conjointes maladroits)
- D'une règle
- De pics à brochette (en bois) ou d'allumettes grand format
- D'un tube de colle type colle blanche



B. La préparation de la mise en scène

Préparez vos pancartes

Préparez vos personnages

Construisez la mise en scène

Faites attention à votre arrière-plan et environnement ainsi qu'à l'éclairage



C. La prise de vue

Pour la prise de vue, imaginez une manifestation grandeur nature, faites des plans larges et des plans serrés. Éventuellement, n'hésitez pas à faire du « slow motion » c'est-à-dire faire bouger vos personnages d'une photo à l'autre pour donner l'impression de mouvement.



D. La publication sur les réseaux

Le but est de créer des scènes chez soi avec ce que vous avez à votre disposition : figurines (playmobil, legos, etc.), peluches, ... puis que nous les publions sur nos pages F3C CFDT sur Twitter, Facebook, Instagram et qu'évidemment vous les publiez également.

Pour cela nous vous fournissons en annexes deux planches de pancartes à imprimer reprenant les slogans de lutte contre les VSST.

Pour la publication, il faudra insérer les # suivants dans vos publications :

- #RespectéEs
- #JeMarcheLe21
- #CFDT

Si vous publiez sur vos pages, merci également de signaler la F3CCFDT en utilisant @F3CCFDT.

Cette campagne débute dès maintenant.

Jusqu'au 25 novembre, vous pouvez, si vous souhaitez que vos photos soient publiées sur les pages F3C, les envoyer à l'adresse : information@f3c.cfdt.fr en indiquant éventuellement le lieu où la photo a été prise (le nom de la localité), votre nom ou le nom de votre section, le nom de votre entreprise, et si vous souhaitez être signalé merci de nous indiquer votre adresse de réseau social (twitter, facebook, instagram).

E. Exemples

